

HACKATHON FÉVRIER 2022

Résultats de l'atelier **Outil de facturation des prestations et créations artistiques**

Un évènement organisé
les 25 et 26 février 2022
à l'Université Rennes 2



SOMMAIRE

Méthodologie / **3**

Présentation graphique du projet / **4**

Rappel : le Hackathon / **11**



Illustration : Malo Kerfriden

Méthodologie

Le projet initial de cet hackathon était l'élaboration d'un livret de présentation des droits des auteurs et autrices. Le groupe de réflexion s'est questionné sur la pertinence de cet objectif et a finalement préféré élaborer une réponse pratique à la problématique.

De cette réflexion est né le projet de mettre en place un site internet très simple d'utilisation permettant aux auteurs et autrices de réaliser une facture pour leurs activités artistiques.

La valeur ajoutée de cet outil est qu'il sera construit par des professionnels pour des professionnels, il sera donc au plus près des réalités des métiers artistiques.

En plus de leur problématique de facturation, le site serait l'occasion d'expliquer aux auteurs et de leur fournir toutes les ressources pédagogiques nécessaires sur leur régime fiscal et social. Le site aura aussi vocation à informer les diffuseurs et à terme leur permettre de l'utiliser.

Dans le même temps, l'utilisation de cet outil par les auteurs permettra d'établir un véritable listing de toutes activités artistiques, chose encore inexistante à ce jour.

La version la plus aboutie du projet permettra aux auteurs et autrices de se créer un compte sécurisé dans lequel ils pourraient sauvegarder toutes leurs factures leur permettant en fin d'année ou sur une période donnée de calculer simplement et rapidement leurs cotisations sociales et fiscales. Cette version serait accompagnée par un juriste spécialiste des problématiques d'auteur pouvant aider les utilisateurs et répondre à leurs questions.

Présentation synthétique de l'outil de facturation

MON PAYEMENT ARTISTE-AUTEUR

Texte de présentation de l'outil



QUEL TYPE DE DOCUMENT ?

FACTURE OU NOTE ?

facture artiste-auteur note de frais note de débours

DEVIS ?

sans devis avec devis en plus uniquement le devis



QUELLE EST MA SITUATION ?

QUI SUIS-JE ?

SIRET

 en cours d'immatriculation

URSSAF

 précompte dispense

FISCALITÉ

 micro BNC BNC (frais réels) traitements et salaires

TVA

 franchise de base assujetti

POUR QUEL DESTINATAIRE ?

DESTINATAIRE DE LA FACTURE/NOTE

Particulier Société Association Organisme public

Nom de la société

Numéro d'immatriculation *(si nécessaire)*

Monsieur Madame sans

Nom *(si nécessaire)*

Prénom *(si nécessaire)*

Adresse

Code postal

Ville

PAYS

CHORUS PRO *(si organisme public)*

Numéro d'engagement

Etc...



POUR QUELLE ACTIVITÉ ?

TYPE

▼ Création d'œuvre

- création avec session de droit
- création sans session de droit
- création avec vente d'œuvre originale
- création sans vente d'œuvre originale
- rémunération relative aux concours et appels d'offres
- suivi et exécution de son œuvre
- participation à une création en tant que co-créateur
- rétrocession d'honoraires

▼ Exploitation d'œuvre

- vente d'œuvre originale
- location d'œuvre originale
- cession de droits d'auteur

▼ Bourses et récompenses

- bourse de création, de recherche et/ou de production
- bourse de résidence
- réception d'un prix ou d'une récompense

▶ Représentation publique

▶ Transmission de savoir

▶ Représentation professionnelle

▶ Autres

INTITULÉ

Intitulé de l'activité (*prérempli d'après le type*)

Descriptif de l'activité (*si nécessaire*)

MONTANTS

brut	Urssaf	TVA X%	net à payer
<input type="text" value="0 €"/>			



AJOUTER UNE AUTRE ACTIVITÉ

TYPE

- ▶ Création d'œuvre
- ▼ Exploitation d'œuvre
 - vente d'œuvre originale
 - location d'œuvre originale
 - cession de droits d'auteur
- ▶ Bourses et récompenses
- ▶ Représentation publique
- ▶ Transmission de savoir
- ▶ Représentation professionnelle
- ▶ Autres

INTITULÉ

Intitulé de l'activité (*prérempli d'après le type*)

Descriptif de l'activité (*si nécessaire*)

MONTANTS

brut	Urssaf	TVA X%	net à payer
0 €	0 €	0 €	0 €



AJOUTER UNE AUTRE ACTIVITÉ



AJOUTER UNE AUTRE ACTIVITÉ



MENTIONS SUPPLÉMENTAIRES

NUMÉRO DE FACTURE

Numéro de facture

OBJET *(si nécessaire)*

Objet général *(si nécessaire)*

COMMENTAIRE *(si nécessaire)*

Commentaire en fin de facture

ACCOMPTE *(si nécessaire)*

+

Date

01/01/2050

Montant net

0 €

PÉNALITÉS *(si nécessaire)*

À définir

CONDITIONS PARTICULIÈRES *(si nécessaire)*

À définir

MON LOGO *(si nécessaire)*

À importer



PDF FINAL

DEVIS *(si nécessaire)*

- Une ligne par activités ajoutées
- Totaux calculés automatiquement

FACTURE / NOTE *(si nécessaire)*

- Une ligne par activités ajoutées
- Totaux calculés automatiquement

MONTANTS ARTISTE-AUTEUR

- Montants à reporter sur sa déclaration d'impôts (et dans quelle case)
- Montant des cotisations restants à verser à l'Urssaf
- Montant des cotisations IRCEC (à voir)

MONTANTS DIFFUSEUR

- Montant à verser à l'auteur
- Montant des cotisations à verser à l'Urssaf

CERTIFICAT DE PRÉCOMPTE *(si nécessaire)*

- prérempli, à renvoyer signé/cacheté par le diffuseur

Rappel : Hackathon

Contraction de « hack » et de « Marathon », un « hackathon » est un rassemblement de plusieurs professions qui, dans un laps de temps limité, élaborent des propositions et des applications innovantes sur des sujets précis. Ce type d'évènement permet de mettre en avant la créativité et les compétences des participants qui construisent un projet en équipe.

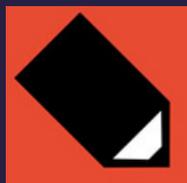
Pendant 24 heures, une trentaine d'acteurs de la création et de la diffusion, issus des différentes filières culturelles (livre, spectacle vivant, audiovisuel, arts plastiques), ont été réunis pour réfléchir et agir sur le statut des auteurs et autrices, impactés par la crise sanitaire. Artistes-auteurs et autrices, éditeurs, diffuseurs, ainsi que des partenaires sociaux (OGC, URSSAF, Maison des Artistes...) mais aussi administratifs, avocats, juristes, universitaires de différentes spécialités ont participé à cet événement.

Des demandes émergent : il faut aider l'ensemble des acteurs du monde culturel à comprendre le régime social des artistes-auteurs et autrices, respecter leurs droits et lutter contre un problème majeur : le non-recours aux droits sociaux, en créant des outils pour simplifier les démarches administratives et juridiques.

Cet évènement fut également l'occasion historique de réfléchir sur l'encadrement contractuel du travail de création. Souvent invisibilisé, celui-ci n'est ni encadré, ni rémunéré. Nos équipes ont donc réfléchi collectivement pour en renforcer la protection au travers de :

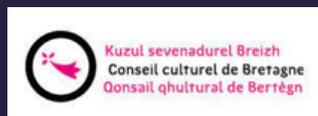
- Un outil de facturation des prestations et créations artistiques ;
- Une charte d'engagement ;
- La rédaction d'un contrat équitable encadrant le travail de création.

Les organisateurs



La Ligue

La Ligue des Auteurs Professionnels est un syndicat d'auteurs et d'autrices du livre issu d'un rassemblement inédit d'un collectif d'auteurs et d'une fédération d'organisations. Tous se liguent pour sauvegarder leur métier et améliorer les conditions de création de tous les créateurs et créatrices.



Le Conseil culturel de Bretagne avec le soutien de la Région Bretagne

Le Conseil est une assemblée consultative unique en France, créée en 2009 par le Conseil régional de Bretagne. Ses 70 membres représentent les principaux acteurs de la vie culturelle, artistique, patrimoniale et linguistique du territoire. Il est consulté par le Conseil régional sur toute question traitant de l'identité culturelle de la Bretagne et de son rayonnement. Le Conseil rend des avis, remet des contributions, réalise des études



Les JUSPI

Les Jeunes Universitaires Spécialisés en Propriété Intellectuelle (JUSPI) réunissent de jeunes docteurs, maîtres de conférences et professeurs spécialisés dans la matière. Les JUSPI sont nés en 2012 d'une rencontre de jeunes docteurs spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, fraîchement qualifiés par le CNU.



L'ISSTO

L'institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISTO) a pour missions la formation et la recherche en sciences sociales du travail. Dans ce cadre, il contribue à la formation des membres des organisations syndicales, mais aussi des conseillers prud'hommes.



L'Université Rennes 2

L'offre de formation de l'Université Rennes 2 couvre les domaines des arts, des lettres, des langues, des sciences humaines et sociales, ainsi que des sciences du sport, de niveaux licence, master et doctorat. L'université propose, pour chacun de ces domaines, des parcours diversifiés au plus près des attentes des étudiant·e·s et des exigences des milieux professionnels.

Hackathon février 2022



Illustration : Miya

Résultats de l'atelier n°1 Outil de facturation

Tous droits réservés